



Extract of Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Projet-d-une-usine-de-compost-a.html>

Projet d'une usine de compost à Cazères

- Alertes en Comminges - DECHETS -

Publication date: mardi 7 juin 2005

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Actualité :
Suite à
l'enquête
publique sur
le projet
d'usine de
compost à
Cazères, le
commissaire
enquêteur a
rendu un avis
défavorable.
**Et la Société
SOGEFIMA
ne donne
pas suite au
projet**
d'exploiter un
centre de
fabrication de
terre
végétale
reconstituée.
Le 7 juin
2005, le
Sous-Préfet
de Muret a
confirmé la
nouvelle par
l'envoi d'une
lettre au

maire de la
commune.

Des boues toxiques issues de toute la Haute-Garonne doivent être recyclées dans un projet intitulé "**Fabrication de terre végétale reconstituée**". Les risques autour de ce projet semblent très importants.

Une association s'est créée :

Collectif de la Brioulette

46 avenue de la Brioulette

31220 Cazères

Site web : <http://abrioulette.org>

La Brioulette, c'est le nom occitan d'une violette, symbole de la région. Elle doit vivre !

Communication du collectif de la Brioulette, Cazères, le 23 mars 2005 :

Le projet en question

L'entreprise SOGEFIMA fait partie du Groupe MALLET très présent sur la région en tant qu'exploitant de vastes gravières. Elle présente un projet intitulé "**Fabrication de terre végétale reconstituée**". Il devrait s'installer sur une superficie de **17 hectares** située à Cazères, le long de l'avenue de la Brioulette. L'installation est destinée à transformer des déchets en un matériau appelé "terre végétale reconstituée". Ce produit sera mis sur le marché en principe pour les grands chantiers tels que les autoroutes, remblais, parking, espaces verts, etc. à l'exception de toute production agricole liée à l'alimentaire.

Le processus consiste

à mélanger, après broyage, des déchets verts avec des boues de station d'épuration et des déchets de sablières appelés "sabline", pour en faire du compost mis à l'air libre pendant une période allant de un an et demi à trois ans en le retournant mécaniquement régulièrement et en l'humidifiant.

Le projet est présenté comme basé sur l'expérience d'une usine de compostage située à OBERSCHAEFFOLSHEIM, à quelques kilomètres de Strasbourg.

La collecte

des déchets ne concerne pas que la commune d'implantation puisqu'elle est prévue sur l'ensemble de la Haute-Garonne et des départements limitrophes.

Il en est de même pour la mise sur le marché. **La production prévue est de 40 000 tonnes par an**

[Haut de page](#)

Les craintes de la population

Il est certain que des **odeurs nauséabondes**, surtout dues à l'**hydrogène sulfuré**, se propageront aux alentours : d'une part les vents dominants

porteront ces odeurs vers les zones habitées qui sont très proches et d'autre part la zone entre le site choisi et la ville de Cazères est un secteur à fort développement avec six lotissements commencés ou en projet (600 maisons selon le maire de Cazères).

Les engins du site plus la ronde

des camions vont provoquer un **bruit important**.

A ce bruit s'ajouteront

les **dangers du trafic** puisqu'il est prévu le **transport quotidien de 450 tonnes de produits**. Or les voies d'accès, étroites pour des semi-remorques, traversent obligatoirement deux agglomérations et des lotissements avec une population jeune donc de nombreux enfants.

La région est parcourue

par une nappe phréatique peu profonde (entre 2 et 10 mètres) et beaucoup de gens possèdent un puits. Il y a **risque de pollution de l'eau** de la nappe phréatique mais également de la Garonne. Les boues des stations d'épuration sont chargées de germes, de produits toxiques divers, matières fécales, etc. et leur épandage ne peut que favoriser la dispersion de ces substances dangereuses pour la santé des populations voisines.

[Haut de page](#)

L'enquête publique

Il a été extrêmement difficile d'informer la population sur ce projet et ses dangers d'une part parce que la municipalité en terme d'information

s'est strictement contentée de ce qui est fixé par la loi et que le maire et son Conseil municipal ne se sont exprimés qu'à la fin de l'enquête et non avant, d'autre part parce que le titre du projet parlant de "fabrication de terre végétale" donne une image très positive. C'est à cause des efforts de quelques personnes motivées que le projet est devenu un sujet de conversation à Cazères, que de très nombreuses personnes sont allées s'exprimer auprès de l'enquêteur et que les maires des communes concernées se sont finalement tous prononcés contre le projet. Cette sorte de **mur de silence** a été conforté par l'**opacité du dossier qui annonce des données sans apporter de preuves, ou sans indiquer les procédures d'évaluation**. C'est ainsi qu'est utilisée une rose des vents non pertinente pour la région de Cazères, que les environs sont considérés comme sans habitation, que les terrains sont prétendus disponibles, que la nappe phréatique est dite disparaître juste sous le périmètre du projet, etc. Les gens ordinaires ont l'impression que tout est prévu, et les spécialistes éberlués devant le manque de sérieux d'un tel dossier se demandent pourquoi l'administration ne l'a pas arrêté. Le résultat est un risque de démobilité parce que tout serait déjà "ficelé" en haut lieu.

[Haut de page](#)

Le Collectif de la Brioulette

Avec l'arrivée de l'enquête publique quelques personnes voisines du site du projet se sont rencontrées pour discuter. La lecture du dossier a créé un gros émoi et il a été décidé de suite de créer une association pour se défendre. Elle est formée de membres habitant en général sur Cazères, notamment autour de l'avenue de la Brioulette, à proximité du site. **Son but immédiat fut d'informer la population pour d'une part faire que le plus grand nombre possible d'habitants écrivent leurs commentaires sur le registre de l'enquête, et d'autre part pousser à ce que les élus des communes concernées par l'enquête prennent position**. En moins d'un mois un site internet a été mis en place et il est tenu à jour, plus de 800 signatures ont été recueillies sur une pétition s'opposant au projet, une centaine de membres ont adhéré au Collectif, une manifestation a été organisée sur le marché de Cazères, et un rapport détaillé a été remis

au Commissaire-enquêteur, sans compter l'information passée dans les médias, TV et journaux. Un voyage, avec des élus de Cazères et des représentants du Collectif, a été organisé en Alsace pour se rendre compte de la situation à l'usine soit-disant modèle. Enfin tous les conseils municipaux des communes concernées se sont réunis et ont annoncé officiellement leur opposition au projet. L'enquête est close depuis le 16 mars 2005 et on attend les conclusions du Commissaire. Dès qu'elles seront connues on agira en conséquence. Le projet semble tellement aberrant et mal préparé que son approbation par le Préfet semble impensable. C'est pourquoi il faut suivre de près

les procédures pour faire jouer la loi dans le moindre détail.